

FSJU

**Prix Annie & Charles
CORRIN**

pour l'enseignement de l'histoire de la Shoah

זכור

Se souvenir...

30^e Édition

Parrainé par le Ministre de l'Éducation Nationale

Comité de parrainage

Ce prix, parrainé en son temps par **Simone Veil (Zal')**, Ancien Ministre, Ancienne Présidente du Jury, **Claude Lanzmann (Zal')**, Cinéaste, écrivain, **Samuel Pisar (Zal')**, Avocat international et **Elie Wiesel (Zal')**, Ecrivain, Prix Nobel de la Paix et aujourd'hui par Serge Klarsfeld, Président de l'Association des Fils et Filles de Déportés Juifs de France et Gilles Bernheim, Grand Rabbin, reçoit depuis sa création le parrainage du Ministère de l'Education Nationale.

Jury

Président : Boris Cyrulnik, neuropsychiatre, écrivain.

Membres : Ariel Goldmann, avocat, président du Fonds Social Juif Unifié et de la Fondation du Judaïsme Français.

Philippe Joutard, ancien recteur d'Académies, historien.

Richard Prasquier, médecin.

Iannis Roder, professeur d'histoire-géographie et formateur au Mémorial de la Shoah.

Paul Schaffer, vice-président de Yad Vashem France.

Alain Serksig, inspecteur de l'Éducation Nationale.

Hubert Tison, secrétaire général de l'APHG : Association des Professeurs d'histoire et de géographie.

Annette Wieviorka, historienne.

Pascal Zachary, professeur d'histoire.

Coordinateurs : Pour l'Action Jeunesse du Fonds Social Juif Unifié, Philippe Lévy - Directeur et Jonas Belaiche Directeur adjoint.

Présentation

Créé en 1989, au sein du Fonds Social Juif Unifié, institution reconnue d'utilité publique, le Fonds Annie et Charles CORRIN se propose, par la remise d'un Prix annuel, de récompenser un travail didactique sur la Shoah :

- Un travail des enseignants et de leurs élèves, réalisé dans le cadre de la classe ;
- Un travail croisé au collège, un travail personnel encadré au lycée ;
- Une œuvre pédagogique réalisée par des enseignants avec leurs élèves ;
- Une initiative de caractère associatif en liaison avec la jeunesse.

Un engagement

- Pour préserver la mémoire de la Shoah, sa spécificité et son universalité ;
- Pour contribuer à faire comprendre pourquoi et comment Auschwitz doit être le lieu d'une mémoire active, afin d'inciter les nouvelles générations à une réflexion politique et morale sur le passé, et plus encore, sur le présent et l'avenir.

Charles Corrin

Charles Corrin est né le 25 Mars 1925 à Ostrowiec (Pologne). Il est le benjamin d'une famille de sept enfants.

Le 10 Octobre 1942, tandis que les Juifs d'Ostrowiec sont déportés à Treblinka, il se « faufile » parmi la cinquantaine d'hommes sélectionnés pour travailler dans l'usine locale.

Au printemps 1944, il est conduit à Auschwitz d'où il est évacué lors de la « Marche de la Mort » en Janvier 1945. Il passe encore cinq mois à Buchenwald, puis à Theresienstadt, pour être finalement libéré en Mai 1945. En 1946, il émigre à Paris où il fonde une famille. Jusqu'à sa disparition le 11 Novembre 1991, son action militante au sein de la Communauté ne connaîtra pas de frein (mécénat, création d'oeuvres sociales en Israël, etc.). Mais surtout, il a un projet qui lui tient tout particulièrement à coeur : **perpétuer le souvenir du Génocide**. « **J'ai eu la chance de m'en sortir** », disait-il, « cela doit servir à quelque chose ». Tout d'abord, il aide par son soutien à la production du film de Claude Lanzmann « Shoah ».

Puis, en 1989, il décide, en collaboration avec le Fonds Social Juif Unifié, de concrétiser son projet et crée un Fonds pour **lutter contre la relativisation, la banalisation, et l'oubli de la tragédie du Judaïsme européen**.

Selon son souhait, le Prix Annie et Charles Corrin est décerné depuis près de 30 ans.

Règlement du Concours

Le Concours est ouvert à tout établissement scolaire ou association ayant réalisé des travaux correspondant aux principes énoncés dans ce document.

Les projets doivent être transmis **avant le 18 novembre de cette année de préférence par internet sur le site www.prixcorrin-fsju.org**

Aucun document papier ne sera accepté.

Prix Annie & Charles Corrin

Jonas Belaiche - Tél : 01 42 17 10 51 - E-mail : prixcorrin@fsju.org

Note d'intention à destination des établissements candidats.

« Sans mémoire, nous ne pourrions vivre que des successions d'instantanés dépourvus de sens. Mais le risque de la mémoire, c'est qu'elle devienne stéréotypée et se cantonne en une répétition qui engourdit la pensée. Nous sommes donc contraints au travail de la mémoire bien plus qu'au devoir de mémoire. Souvent les cultures se servent de la mémoire collective pour déclarer une guerre justifiée par la revanche. Dans les syndromes psycho-traumatiques l'individu blessé est prisonnier de l'horreur de son passé. Il est possible de se servir de nos mémoires (individuelles et collectives) pour donner sens à ce qui nous est arrivé : comprendre pour prévenir. Comment des groupes cultivés ont-ils pu se laisser subjugué par un discours totalitaire ? Comment de braves gens ont-ils pu laisser faire ? Comment certains Juifs et citoyens allemands ont-ils pu échapper à la dictature (verbale et administrative) du quotidien et garder une liberté intérieure ?

Cette orientation du travail de mémoire donnerait une occasion de réflexion et d'exploration dans les écoles, les universités et les associations. Les témoignages de survivants ont été nécessaires pour lutter contre le crime de négationnisme et pour offrir une sépulture à nos disparus. Une compréhension des mécanismes de la Shoah apporterait un autre éclairage stimulant.»

Boris Cyrulnik, Président du Jury

Pour les responsables du Fonds Annie et Charles Corrin, le défi est clair : que ce concours soit le rendez-vous de tous ceux, jeunes et adultes, qui auront choisi la Mémoire et l'Histoire en prenant la relève contre la falsification, la banalisation et l'oubli de la Shoah.

Le Prix Annie et Charles Corrin se réserve le droit de la libre utilisation à des fins pédagogiques des projets primés.